



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Dossier d'utilité publique dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection de points d'alimentation en eau potable, captages de Font-des-Rases et du Pecheix.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Riom Limagne et Volcans

Raison sociale

Communauté d'agglomération

N° SIRET

2 0 0 0 7 0 7 5 3 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

CA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BONNICHON

Prénom(s)

FREDERIC

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
17	Dispositif de captage des eaux souterraines, supérieur ou égal à 10 000 m3/an et inférieur à 200 000 m3/an : régime de la déclaration.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Opération de régularisation et de mises en place des périmètres de protection des captages du Pêcheix et de Font des Rases sur la commune de Charbonnières-les-Vareennes.

Les seuls travaux engendrés par cette opération de régularisation seront la reprise du génie-civil des ouvrages et l'entretien des divers organes de ceux-ci ainsi que la matérialisation de l'emprise des périmètres de protection immédiate par la mise en œuvre de clôtures et de portail d'accès et leur débroussaillage ainsi que la mise en place de système de métrologie.

4.2 Objectifs du projet

Opération de régularisation et de mises en place des périmètres de protection des captages du Pêcheix et de Font des Rases sur la commune de Charbonnières-les-Vareennes. pour permettre l'alimentation en eau potable des commune de Charbonnières-les-Vareennes, de Volvic sur le secteur de Volvic "haut" et d'une partie d'Enval.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux liés à ce projet correspondent à :

- la reprise du génie-civil des ouvrages,
- l'entretien des divers organes des captages,
- l'entretien de l'emprise des périmètres de protection immédiate, débroussaillage, coupe d'arbustes, reprofilage léger < à 0,3 m pour assurer l'écoulement des eaux de ruissellement en aval des ouvrages,
- la matérialisation de l'emprise des périmètres de protection immédiate par la mise en œuvre de clôtures et de portail d'accès,
- la mise en place de système de métrologie.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet est une opération de régularisation et de mises en place des périmètres de protection des captages du Pêcheix et de Font des Rases sur la commune de Charbonnières-les-Varennnes.

En phase d'exploitation, les ouvrages seront exploités comme actuellement : prélèvement gravitaire d'eau souterraine.

Il n'est pas prévu le démantèlement des ouvrages AEP.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dans ce cas, la régularisation de captages d'eau destinée à la consommation humaine, est soumise à trois procédures distinctes :

1. celle relative au code de la Santé Publique qui porte sur l'autorisation d'utiliser la ressource et de distribuer une eau destinée à la consommation humaine ;
2. celle relative au code de l'Environnement qui porte sur l'autorisation ou la déclaration selon les débits fixés par la nomenclature ;
3. celle relative à la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection.

L'arrêté de déclaration d'utilité publique découle de l'article L215-13 du code de l'Environnement qui permet à une collectivité d'utiliser l'eau prioritairement aux éventuels droits existants d'usage et de l'article L1321-2 du Code de la santé Publique qui permet d'instituer les périmètres de protection, en vue de la préservation de la ressource.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Débit journalier	609 m ³ /j soit 25 m ³ /h (16 et 9 m ³ /h issus respectivement des captages du Pecheix et de Font des Rases)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Les coordonnées géographiques correspondent au point médian entre les deux captages de Font des Rases et du Pêcheix.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Riom Limagne Volcan (RLV)
Zone classée Ap, zone agricole à préserver sur lesquelles le développement n'est pas souhaité.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité de : ZNIEFF de type 1 : Secteur central des Dômes, 830000998, à environ 800 m à l'Est ZNIEFF de type 2 : Chaîne des Puys, 830007456, à environ 800 m à l'Est
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif Central, altitude d'environ 855 m
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional des volcans d'Auvergne

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Haut Lieu Tectonique Chaîne Des Puys - Faille De Limagne Et Sa Zone Tampon. Aucun monument historique dans un rayon de 2 km selon le site Atlas des patrimoines
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les captages du Pêcheix et de Font-des-Rases ne se trouvent pas dans l'emprise de zones humides effectives mais à proximité de l'une d'entre d'elles (environ 50 m). Cependant, ils sont situés dans une zone de probabilité moyenne selon la carte de prélocalisation des zones humides du site SIG réseau zones humides.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de sismicité 3 : modérée Radon : catégorie 3 Pas de PPRI Retrait gonflement des argiles : moyen
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sols pollués n'a été recensé aux abords des ouvrages d'après les sites géorisque.gouv, infoterre ou encore le secteur d'information sur les sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation du projet est sur la masse d'eau souterraine de la Chaîne des Puys FRGG096 et de la masse d'eau superficielles FRGR1587, du Gensat et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Bedat. Le projet ne se trouve pas sur une zone de répartition des eaux d'après la carte de répartition des eaux du catalogue SANDRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ouvrages concernés sont des captages AEP
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit de la chaîne des Puys se situent à environ 200 m à l'ouest des ouvrages d'après l'atlas des patrimoines.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est à 5 km en direction sud-est d'après infoterre et mapgeodata. Il s'agit de la Zone Natura 2000 de la chaîne des Puys sur laquelle aucun impact n'est prévisible.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit de la chaîne des Puys se situent à environ 200 m à l'ouest des ouvrages d'après l'atlas des patrimoines.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eaux souterraines au droit de la masse d'eau FRGG096 de la chaîne des Puys et FRGR1587 : Le Gensat et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Bedat. Prélèvement à hauteur d'un volume moyen journalier de 609 m3/j pour les captages objet de cette demande Le débit de prélèvement maximum sera produit gravitairement ce qui implique qu'il est prélevé uniquement ce que peut produire naturellement le milieu sur l'épaisseur d'aquifère capté.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements s'effectue pour le captage de Font-des-Rases par des drains et pour celui du Pêcheix naturellement car l'eau s'écoule depuis une diaclase de la roche. Ce type de prélèvement implique qu'il ne peut pas y avoir de surexploitation de l'aquifère car il est prélevé uniquement ce que peut produire naturellement le milieu sur l'épaisseur d'aquifère capté.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seuls les volumes nécessaire à l'alimentation en eau potable seront prélevés, le surplus étant restitués automatiquement au milieu naturel par le trop-plein de chaque ouvrage
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Depuis la mise en fonctionnement des captages, à la fin des années 1950, la commune indique n'avoir jamais eu de coupure d'alimentation en eau.
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau sont effectifs déjà depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, les volumes prélevés annuellement ainsi qu'en période d'étiage ne semblent pas provoqués d'incidences notables sur ses milieux et les espèces protégées qu'ils abritent.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau sont effectifs déjà depuis plusieurs décennies et ils ne s'effectuent pas à l'intérieur d'une zone Natura 2000 dont la plus proche est à environ 5,5 km. Par ailleurs, les volumes prélevés annuellement ainsi qu'en période d'étiage ne semblent pas provoqués d'incidences notables sur ses milieux et les espèces protégées qu'ils abritent.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ces captages se situent dans une zone de prairie/pâturage et de bosquet d'arbres. Il n'y a pas eu consommation d'espace naturel supplémentaire depuis leur création et cela sera de même pour ce projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune installation industrielle ne se trouve aux abords de notre zone d'étude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de sismicité 3 : modérée Radon : catégorie 3 Retrait gonflement des argiles : moyen Pas de PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura aucun impact sur le trafic routier.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau est prélevé par gravité, ce qui n'implique aucune machine et ne aucune source de bruit générée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau est prélevé par gravité, ce qui n'implique aucune machine et ne aucune source de bruit générée.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de production d'odeurs
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune machine ne sera présente sur le captage, ce qui n'engendrera aucune vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune machine ne sera présente sur le captage, ce qui n'engendrera aucune vibration.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune émission lumineuse ne sera engendrée par le captage.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune émission lumineuse ne sera engendrée par le captage.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux brutes captées qui ne seront pas consommées seront évacuées par le trop plein quelques mètres en aval des ouvrages.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux souterraines rejetées par le trop-plein des captages s'infiltreront dans le sol ou bien rejoindront le ruisseau affluent du Lambertèche puis le Gensat.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non le captage n'engendre pas d'effluent. Le captage ne rejette que les eaux brutes captées qui ne sont pas consommées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune production de déchets ne sera générée.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages étant déjà existant depuis les années 1950 et se situant au niveau d'une petite prairie délimitée par des arbustes et arbres, ils sont parfaitement intégrés dans le paysage et peu visibles. Aucune atteinte ne sera engendrée par ceux-ci.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seules incidences sur les activités humaines sont liées à la mise en place des périmètres de protection du captage de Pêcheix et de Font-des-Rases. Elles se limitent aux contraintes imposées par l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, sur les parcelles incluses dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée. Dans l'emprise du PPI de faible superficie aucune activité ne sera autorisée et sur l'emprise du PPR elles seront réduites au pâturage extensif.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments indiqués dans ce formulaire, il apparaît qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom _____

Prénom _____

Qualité du signataire _____

À _____

Fait le ____ / ____ / ____

Le Vice-président
délégué à l'eau et l'assainissement



Patrice GAUTHIER

Signature du (des) demandeur(s)

